

Séance ordinaire du 23 mai 2023

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi vingt-trois mai deux mille vingt-trois à huit heures trente-huit, en visioconférence.

Sont présents : les membres du comité exécutif Serge Côté, Isabelle Demers (partiellement), Brigitte Duchesneau et Amélie Landry, formant quorum sous la présidence du vice-président Guy Dumoulin.

Est absent : le maire et président du comité exécutif Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Nathalie Campeau, directrice générale adjointe – services administratifs, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Stéphane Lafaut, directeur général, Nathalie Bélisle, directrice adjointe du Bureau de la mairie (partiellement), Alexandre Boudreau-Forgues, attaché de presse du Bureau de la mairie (partiellement), Johanne Lapointe, directrice du Bureau de la mairie (partiellement), et Marlyne Turgeon, greffière.

## **CE-2023-04-82**

### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 23 mai 2023.

Le membre du comité exécutif, Isabelle Demers, prend son siège.

## **CE-2023-04-83**

### **Approbation du procès-verbal de la séance du 16 mai 2023**

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 16 mai 2023.

## **CE-2023-04-84**

### **Nomination d'un Contremaître en entretien des infrastructures au Service des opérations des travaux publics à la Direction de l'entretien des infrastructures**

[Document d'aide à la décision GCH-2023-062](#)

Il est résolu de nommer monsieur Luc Castonguay à titre de Contremaître en entretien des infrastructures au Service des opérations des travaux publics de la Direction de l'entretien des infrastructures, poste de cadre régulier à temps complet, à la classe 3 et à l'échelon 10, et aux autres conditions de travail prévues au *Protocole des conditions de travail des cadres de la Ville*, de même que d'autoriser la Direction de la gestion du capital humain à pourvoir tous les postes laissés vacants par ce mouvement de main-d'œuvre.

## **CE-2023-04-85**

### **Dépôt du procès-verbal des réunions du 22 février 2023 et du 26 avril 2023**

### **du comité des services de proximité**

[Document d'aide à la décision DG-2023-002](#)

Le procès-verbal des réunions du comité des services de proximité tenues les 22 février 2023 et 26 avril 2023 est déposé, à titre d'information.

---

### **CE-2023-04-86**

#### **Aide financière au bénéfice d'organismes de la communauté**

[Document d'aide à la décision GRE-2023-020](#)

Il est résolu d'accorder l'aide financière aux organismes de la communauté, telle qu'elle est indiquée en annexe à la fiche de prise de décision GRE-2023-020, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

---

### **CE-2023-04-87**

#### **Financement de la dépense additionnelle relative à la démolition, la conception et la reconstruction d'une aire de jeu d'eau au parc Maréchal-Joffre (secteur Charny)**

[Document d'aide à la décision GEN-RPBA-2023-020](#)

Il est résolu de financer la dépense additionnelle relative à la démolition, la conception et la reconstruction d'une aire de jeu d'eau au parc Maréchal-Joffre (secteur Charny), au montant maximum de 100 000 \$, à même le fonds parcs, terrain de jeux et espaces naturels.

---

### **CE-2023-04-88**

#### **Financement de la dépense relative aux études préliminaires requises afin de fournir les informations de nature géotechnique et environnementale ainsi que les relevés d'arpentage nécessaires à la réalisation des plans et devis des projets de réfection des infrastructures (eau potable, égouts et voirie)**

[Document d'aide à la décision GEN-GAPP-2023-004](#)

Il est résolu de financer la dépense relative aux études préliminaires requises afin de fournir les informations de nature géotechnique et environnementale ainsi que les relevés d'arpentage nécessaires à la réalisation des plans et devis des projets de réfection des infrastructures (eau potable, égouts et voirie), telle qu'elle est indiquée en annexe à la fiche de prise de décision GEN-GAPP-2023-004, au montant maximum de 65 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2022-22-58, et au montant maximum de 150 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2022-21-77.

---

### **CE-2023-04-89**

#### **Demande d'aide financière au *Programme d'aide financière au soutien à la modernisation des centres d'urgence 9-1-1 et des centres secondaires d'appels d'urgence* du ministère de la Sécurité publique et du ministère des Affaires municipales et financement afférent**

[Document d'aide à la décision POL-911-2023-003](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser la demande

d'aide financière au *Programme d'aide financière au soutien à la modernisation des centres d'urgence 9-1-1 et des centres secondaires d'appels d'urgence* du ministère de la Sécurité publique et du ministère des Affaires municipales, relativement au projet de modernisation du centre d'urgence 9-1-1 de la Ville, en vue de son passage au 9-1-1 de prochaine génération.

Il est également résolu de financer la dépense relative à ce projet, telle qu'elle est indiquée en annexe à la fiche de prise de décision POL-911-2023-003, au montant maximum de 660 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2022-21-73.

#### **CE-2023-04-90**

##### **Dépôt du rapport de la réunion de la commission consultative de développement social et communautaire du 23 février 2023**

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2023-017](#)

Le rapport de la réunion de la commission consultative de développement social et communautaire tenue le 23 février 2023 est déposé, à titre d'information.

#### **CE-2023-04-91**

##### **Aide financière à Les sentiers la balade de Lévis et financement afférent**

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2023-001](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière non récurrente de 9 808 \$ à Les sentiers la balade de Lévis, telle qu'elle est indiquée en annexe à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2023-001, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville pour financer cette aide financière, d'affecter un montant de 9 808 \$ provenant de la réserve financière pour financer les dépenses relatives à la réalisation des projets reliés au mandat du comité des services de proximité au budget de fonctionnement, tel qu'il est précisé à cette fiche de prise de décision.

#### **CE-2023-04-92**

##### **Remerciements à monsieur Michel Grimard pour son implication au sein du comité consultatif d'urbanisme**

[Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2023-011](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de remercier monsieur Michel Grimard pour son implication au sein du comité consultatif d'urbanisme, de souligner sa contribution en matière d'urbanisme et d'architecture ainsi que son engagement citoyen.

#### **CE-2023-04-93**

##### **Aide financière à Le bunker de la science inc.**

[Document d'aide à la décision DEV-2023-037](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 15 000 \$ à Le bunker de la science inc. dans le cadre du *Programme particulier de soutien à l'implantation de*

*nouveaux commerces* et d'autoriser le directeur du Développement économique et de la promotion ou son représentant à signer au nom de la Ville l'entente à intervenir avec le bénéficiaire de cette aide financière.

---

#### **CE-2023-04-94**

##### **Aide financière à Mon quartier de Lévis**

[Document d'aide à la décision DEV-2023-039](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 5 000 \$ à Mon quartier de Lévis pour son projet d'implantation d'une boutique du quartier dans le Vieux-Lauzon, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

---

#### **CE-2023-04-95**

##### **Abrogation de la résolution CE-2023-02-96 « Aide financière à Oxalide inc. dans le cadre du *Programme particulier de soutien à l'implantation de nouveaux commerces* et désignation d'un représentant de la Ville »**

[Document d'aide à la décision DEV-2023-045](#)

Il est résolu d'abroger la résolution CE-2023-02-96 « Aide financière à Oxalide inc. dans le cadre du *Programme particulier de soutien à l'implantation de nouveaux commerces* et désignation d'un représentant de la Ville ».

---

#### **CE-2023-04-97**

##### **Dépôt des listes de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou une employée ou un employé au 31 mars 2023**

[Document d'aide à la décision APP-2023-086](#)

Les listes suivantes de certains contrats sont déposées, à titre d'information :

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2023 (art. 477.3, 1<sup>er</sup> alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou une employée ou un employé pour la période du 1<sup>er</sup> février au 28 février 2023 (art. 477.2, 5<sup>e</sup> alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou une employée ou un employé pour la période du 1<sup>er</sup> mars au 31 mars 2023 (art. 477.2, 5<sup>e</sup> alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste de tous les contrats conclus et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou une employée détentrice ou un employé détenteur d'une carte d'achat pour la période du 1<sup>er</sup> février au 28 février 2023 (art. 477.2, 5<sup>e</sup> alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste de tous les contrats conclus et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou une employée détentrice ou un employé détenteur d'une carte d'achat pour la période du 1<sup>er</sup> mars au 31 mars 2023 (art. 477.2, 5<sup>e</sup> alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*).

Il est résolu de déposer ces listes à une prochaine séance du conseil de la Ville.

---

#### **CE-2023-04-98**

##### **Attribution du contrat pour l'inspection par caméra des réseaux d'égout**

[Document d'aide à la décision APP-2023-089](#)

Il est résolu d'attribuer les contrats pour l'inspection par caméra des réseaux d'égout (appel d'offres 2023-50-21), à Inspecvision 3D inc., pour une dépense estimée à 215 725 \$, avant TPS et TVQ, pour le lot A, et à 154 700 \$, avant TPS et TVQ, pour le lot B, pour une durée d'un an, conformément au devis et à sa soumission.

---

#### **CE-2023-04-99**

##### **Modification du contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie relatifs aux travaux de réfection des réseaux d'aqueduc, d'égouts et de chaussées situés sur plusieurs rues du territoire de la ville (lot 2)**

[Document d'aide à la décision APP-2023-091](#)

Il est résolu de modifier le contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie relatifs aux travaux de réfection des réseaux d'aqueduc, d'égouts et de chaussées situés sur plusieurs rues du territoire de la ville (lot2) (contrat numéro 2022-55-47LOT2), attribué par la résolution CE-2022-05-96 adoptée le 7 juin 2022, au montant estimé de 62 575 \$, avant TPS et TVQ, étant donné que cette modification constitue un accessoire au contrat et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs indiqués en annexe à la fiche de prise de décision APP-2023-091.

---

#### **CE-2023-05-00**

##### **Contrat relatif aux travaux de prolongement de la rue des Carrières dans le parc industriel**

[Document d'aide à la décision APP-2023-097](#)

Il est résolu de modifier le contrat relatif aux travaux de prolongement de la rue des Carrières dans le parc industriel (contrat numéro 2021-50-104), attribué par la résolution CE-2021-10-83 adoptée le 5 octobre 2021, au montant estimé de 99 821,63 \$, avant TPS et TVQ, étant donné que cette modification constitue un accessoire au contrat et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs indiqués en annexe à la fiche de prise de décision APP-2023-097.

---

#### **CE-2023-05-01**

##### **Attribution du contrat pour la fourniture d'articles de bureau**

[Document d'aide à la décision APP-2023-099](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat pour la fourniture d'articles de bureau (appel d'offres 2023-50-48), à Brassard buro inc., pour une dépense estimée à 421 830,32 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de trois ans, conformément au devis et à sa soumission.

---

**CE-2023-05-02****Rejet de la soumission à la fourniture de services de gérance pour le projet de construction du poste de police et maison de justice de proximité**[Document d'aide à la décision APP-2023-102](#)

Il est résolu de rejeter, à toutes fins que de droit, la soumission reçue le 19 avril 2023 dans le cadre de l'appel d'offres 2023-55-43 pour la fourniture de services de gérance pour le projet de construction du poste de police et maison de justice de proximité, pour les motifs indiqués à la fiche de prise de décision APP-2023-102.

---

**CE-2023-05-03****Bail concernant une partie de l'immeuble situé au 9, rue Monseigneur-Gosselin à intervenir avec le Collège de Lévis**[Document d'aide à la décision APP-GI-2023-013](#)

Il est résolu de conclure le bail concernant une partie de l'immeuble situé au 9, rue Monseigneur-Gosselin à intervenir avec le Collège de Lévis, tel qu'il joint en annexe à la fiche de prise de décision APP-GI-2023-013, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

---

**CE-2023-05-04****Dépôt du procès-verbal du comité de la sécurité publique et de la circulation du 5 avril 2023, installation et retrait de panneaux d'arrêt obligatoire et Règlement modifiant le Règlement RV-2022-22-50 sur la circulation, la vitesse et le stationnement**[Document d'aide à la décision TMD-2023-019](#)

Le procès-verbal de la réunion du comité de la sécurité publique et de la circulation tenue le 5 avril 2023 est déposé, à titre d'information.

Il est résolu d'installer des panneaux d'arrêt aux endroits suivants :

- 666° sur la rue Alainbourg (secteur Saint-Jean-Chrysostome), à l'intersection de la rue de la Colombière, en direction est et ouest ;
- 667° sur la rue de la Sorbonne (secteur Saint-Nicolas), à l'intersection de la rue de l'Acadie, en direction nord et sud.

Il est également résolu d'enlever les panneaux d'arrêt à l'endroit suivant :

- 25° sur la rue de la Sorbonne (secteur Saint-Nicolas), à l'intersection nord de l'accès pour les autobus scolaires de l'école La Martinière sis au numéro civique 520, en direction nord et sud.

Il est enfin résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement modifiant le Règlement RV-2022-22-50 sur la circulation, la vitesse et le stationnement, tel qu'il est joint en annexe à la fiche de prise de décision TMD-2023-019. Ce règlement a pour objet de régir la circulation, la vitesse et le stationnement sur une partie des rues François-Thomas, Montcalm et Jean-Huard (secteur Lévis).

---

**CE-2023-05-05****Entente de collaboration concernant l'implantation d'un panneau à message variable urbain pour des voies réservées sur le boulevard Guillaume-Couture (route 132, secteur Lévis) à intervenir avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable**[Document d'aide à la décision TMD-2023-020](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'entente de collaboration concernant l'implantation d'un panneau à message variable urbain pour le réaménagement du boulevard Guillaume-Couture (route 132, secteur Lévis), telle qu'elle jointe en annexe à la fiche de prise de décision TMD-2023-020, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

---

**CE-2023-05-06****Aide financière à l'Orchestre symphonique de Lévis**[Document d'aide à la décision DVC-ART-2023-008](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière à l'Orchestre symphonique de Lévis, telle qu'elle est indiquée en annexe à la fiche de prise de décision DVC-ART-2023-008, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

---

**CE-2023-05-07****Convention d'aide financière du programme d'Aide au développement des infrastructures culturelles à intervenir avec la ministre de la Culture et des Communications concernant le projet d'agrandissement de la salle de spectacles du Vieux bureau de poste**[Document d'aide à la décision DVC-ART-2023-009](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure la convention d'aide financière du programme d'*Aide au développement des infrastructures culturelles* à intervenir avec la ministre de la Culture et des Communications concernant le projet d'agrandissement de la salle de spectacles du Vieux bureau de poste, telle qu'elle est jointe en annexe à la fiche de prise de décision DVC-ART-2023-009, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

---

**CE-2023-05-08****Embauche d'un Directeur des finances et trésorier**[Document d'aide à la décision GCH-2023-038](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'embaucher monsieur Frédéric Moisan à titre de Directeur des finances et trésorier, poste de cadre supérieur contractuel à temps complet, et d'autoriser le maire et la greffière à signer le contrat de travail à intervenir entre les parties.

---

**CE-2023-05-09****Embauche d'un Directeur du développement économique et de la**



**promotion**

[Document d'aide à la décision GCH-2023-040](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'embaucher monsieur Etienne Talbot à titre de Directeur du développement économique et de la promotion, poste de cadre supérieur contractuel à temps complet, et d'autoriser le maire et la greffière à signer le contrat de travail à intervenir entre les parties.

---

**CE-2023-05-10**

**Levée de la séance**

La séance est levée à 9 h 45.

---

Guy Dumoulin, vice-président  
du comité exécutif

---

Marlyne Turgeon, secrétaire  
du comité exécutif

---